

SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU

Tirage au sort parmi
les exposants pour
gagner 2 entrées au
Château des
Aventuriers

Vide ★ GRENIER ★



**DIMANCHE 26 AVRIL 2020
DE 9H A 17H30 - SALLE MONTREAL**

Buvette et restauration sur place - Emplacement 3mx2m : 12€

Réservation par mail - videgrenier.rsp@gmail.com

**RS
PHILIBERTIN**
www.rollerskatingphilibertin.fr



**Organisé par le Club de Roller
Philibertin en partenariat avec
les P'tites Gazelles de l'Ouest**





Roller Skating Philibertin

Siège social : Mairie de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, rue de l'Hôtel de Ville, 44310 ST-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU

L'association ROLLER SKATING PHILIBERTIN de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu organise un **VIDE GRENIER**, le :

**Dimanche 26 avril 2020, de 9h00 à 17h30
au complexe sportif, salle Montréal à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.**

Le prix de l'emplacement nu est fixé à 12 € pour une surface de 3m x 2m. Vous avez aussi la possibilité de louer l'emplacement avec la mise à disposition d'une table (2.50m x 0.70m) au prix de 3,50 € supplémentaires.

Si vous souhaitez réserver un ou plusieurs emplacements, merci de retourner à l'adresse indiquée ci-dessous un dossier complet, comprenant :

- le bulletin d'inscription au vide grenier, complété et signé ;
- le règlement par chèque à l'ordre des **P'tites Gazelles de l'Ouest** ;
- le règlement intérieur du vide grenier à lire attentivement, daté et signé ;
- une photocopie lisible de votre pièce d'identité (recto-verso) en cours de validité.

Adresse d'envoi : Vanessa BRIER – 52 chemin des Pinsons – 44310 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Une confirmation de votre réservation vous sera ensuite envoyée par courriel avec une heure d'arrivée sur place pour votre installation. Vous pourrez décharger votre voiture à proximité des entrées de la salle et la déplacer ensuite sur un parking extérieur qui vous sera indiqué.

Attention, le nombre de places est limité.

Une buvette et une restauration rapide sont prévues sur le site.

Un tirage au sort parmi les exposants sera organisé en fin de journée. Le gagnant remportera deux entrées gratuites pour le Château des Aventuriers situé à Avrillé (85).

Les bénéfices de cette journée seront reversés à l'association « Les P'tites Gazelles de l'Ouest ».

Le dossier d'inscription au vide grenier doit être demandé par mail à videgrenier.rsp@gmail.com

Bulletin d'inscription au vide grenier



➤ le 26 avril 2020 complexe des Chevrets, salle Montréal à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Référent : Vanessa BRIER – 52. chemin des Pinsons - 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ✓ ne pas être commerçant(e)
- ✓ ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code de commerce)
- ✓ ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Réservation de Emplacement(s) à 12€ unitaire et de table(s) à 3,5€ unitaire
(chèque à l'ordre des P'tites Gazelles de l'Ouest)

Montant total :€

Bulletin d'inscription au vide grenier



➤ le 26 avril 2020 complexe des Chevrets, salle Montréal à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Référent : Vanessa BRIER – 52. chemin des Pinsons - 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ✓ ne pas être commerçant(e)
- ✓ ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code de commerce)
- ✓ ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Réservation de Emplacement(s) à 12€ unitaire et de table(s) à 3,5€ unitaire
(chèque à l'ordre des P'tites Gazelles de l'Ouest)

Montant total :€



RÈGLEMENT INTÉRIEUR VIDE-GRENIER

Dimanche 26 avril 2020

Organisateur : Association Roller Skating Philibertin

1. Cette manifestation est organisée dans la salle Montréal sur le complexe des Chevrets à Saint Philbert de Grand Lieu.
2. Seuls les exposants ayant reçus l'autorisation écrite du comité organisateur seront autorisés à débiller. Aucun exposant ne pourra prétendre à une place s'il n'est pas inscrit.
3. Ce vide grenier est strictement réservé aux particuliers non professionnels.
4. L'organisateur se réserve impérativement le choix de l'emplacement des exposants, attribué par ordre chronologique d'inscription. L'organisateur n'assure pas l'alimentation électrique.
5. Le prix de l'emplacement nu est fixé à 12 € pour une surface de 3m x 2m. Possibilité de louer l'emplacement avec la mise à disposition d'une table (2.50m x 0.70m) au prix de 3,50 €.
6. Une buvette et une restauration rapide sont prévues sur place.
7. Les exposants seront attendus à partir de 7H30 du matin et devront se présenter à l'entrée du parking auprès des organisateurs, munis d'une pièce d'identité, sous peine de se voir refuser l'accès. Les emplacements libres à 9H00 ne seront plus réservés et pourront être attribués à d'autres exposants. Les droits d'inscription ne seront pas remboursés.
8. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenu responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations, ainsi qu'en cas d'accident de personnes occasionné par des objets exposés, leur manipulation, leur installation, ou pour une cause quelconque avant pendant et après la manifestation.
9. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et à ne pas proposer à la vente des biens non-conformes aux règles « vente d'animaux vivants, armes, CD et jeux gravés (copie), produits inflammables.
10. Les emplacements sont délimités, les exposants s'engagent à les respecter.
11. Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué quel que soit le motif.
12. Seuls les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation si le nombre de participants est inférieur à 70. Les exposants seront alors remboursés des frais d'inscription.
13. Aucun stand alimentaire ou de vente d'alcool ne sera accepté. Ceux-ci étant réservés aux organisateurs.
14. Aucun véhicule ne doit stationner sur l'espace exposition, mais uniquement sur les parkings à proximité.
15. Il est formellement interdit de fumer dans la salle Montréal où a lieu la manifestation.
16. Les exposants devront respecter les lieux occupés et rendre leur emplacement propre et débarrassé de tout déchet.
17. Toute personne ne respectant pas le présent règlement sera priée de quitter les lieux sans qu'elle ne puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Date et signature